

FICHE D'URGENCE A L'INTENTION DES PARENTS (1)
(A retourner au chef d'établissement en début d'année scolaire)

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT: Ecole Saint Paul Rodez

ANNÉE SCOLAIRE 2023 - 2024

Nom :

Prénom :

Classe :

Date de naissance :

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

N° et adresse du centre de sécurité sociale :

N° et adresse de l'assurance scolaire :

En cas d'accident ou malaise aigu, le chef d'établissement appelle le SAMU : 15

Il s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1. N° de téléphone du domicile :

2. N° de portable du père : n° du travail :

3. N° de portable de la mère : n° du travail :

4. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Veuillez nous préciser les éléments suivants :

> **Date du dernier vaccin antitétanique** :

(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

> **Votre enfant bénéficie-t-il d'un projet d'accueil individualisé (PAI)** : **OUI** **NON**

Si votre enfant présente un problème de santé nécessitant des mesures particulières dans le cadre scolaire, un projet d'accueil individualisé pourra être mis en place. Il vous appartient d'en faire la demande auprès du chef d'établissement.

> **Nom - Adresse - N° de téléphone du médecin traitant** :

Date :

Signature :